

IA — Intelligence Artificielle

Renforcer la confiance pour favoriser son intégration

29 avril 2025



Un groupe associatif

SOURCE DE **CONFIANCE** DEPUIS 1926

COLLECTIF



QUALITÉ



CONFIANCE



RESPONSABILITÉ



L'association AFNOR et ses filiales constituent un groupe international au service de l'**intérêt général** et du développement économique. Le groupe conçoit des **solutions de confiance** fondées sur les **normes volontaires**.

La performance du groupe passe par l'**état d'esprit** et les attitudes de chacun de ses collaborateurs vis-à-vis de ses parties prenantes. Un état d'esprit qui s'exprime autour de **4 valeurs** : confiance, qualité, responsabilité, collectif.



DÉFINIR UN CADRE DE CONFIANCE POUR L'IA

Fabrice FAUROUX

Délégué Régional Sud et Corse

Grand Défi IA



Définir un **cadre sécurisant** pour développer et mettre sur le marché les solutions et produits utilisant une **IA de confiance**.

Une feuille de route associée

6 axes directeurs :

- **Axe 1 : Développer les normes portant sur la confiance**
 - Les caractéristiques prioritaires à normaliser retenues sont la sécurité, la sûreté, l'explicabilité, la robustesse, la transparence, l'équité (dont non-discrimination).
 - Chaque caractéristique devra faire l'objet d'une définition, d'une description du concept, des exigences techniques et des métriques et contrôles associés.
- **Axe 2 : Développer les normes sur la gouvernance et le management de l'IA**
 - Y intégrer une approche basée sur le management des risques.
- **Axe 3 : Développer des normes sur la supervision et le reporting des systèmes d'IA**
 - Capacité de l'humain à reprendre la main aux moments critiques.
- **Axe 4 : Développer des normes sur les compétences des organismes de certification**
- **Axe 5 : Développer la normalisation de certains outils numériques**
 - Disposer de simulations reposant sur des données synthétiques.
- **Axe 6 : Simplifier l'accès et l'utilisation des normes**
 - Une plateforme de concertation sera mise à votre disposition.



DÉCOUVRIR LE PANORAMA DES NORMES SUR L'IA EN COURS



Risk management
system for AI
systems



**Governance and quality
of datasets** used
to build AI systems



Record keeping-built-
in logging capabilities
in AI systems



**Transparency and
information** to the
users of AI systems



**Human
oversight**
of AI systems



Accuracy
specifications
for AI systems



Robustness
specifications
for AI systems



Cybersecurity
specifications
for AI systems



Quality management
system for providers
of AI system



**Conformity
assessment**
for AI systems

Pour être totalement autonome

COMMENT ÊTRE INFORMÉ

norminfo.afnor.org/search?term=cloud

Perso Afnor Intranet AFNOR

AFNOR norm'info cloud

Accédez aux tutoriels Identifiez-vous

59 résultats pour : "cloud" Sauvegarder cette recherche

FILTRES :

Secteur d'activité Domaine Filière Plus de critères

Tri : Trier par

NORMES

31 +3 En conception 2 Enquête Publique 17 Publiées 0 En réexamen

AUTRES RÉSULTATS

9 Structures / Commissions

NORMES EN CONCEPTION					
Voir toutes les normes en conception (31)					
Titre	Référence	Filière	Inscription	Avis	Suivi
Cloud computing – Cloud services and devices: data flow, data categories and data use — Part 1: Fundamentals	ISO/IEC 19944-1:2020	Internationale	15/01/2019		♡
Cloud computing and distributed platforms — Cloud computing — Platform capabilities type and Platform as a Service (PaaS)	ISO/IEC TS 7339	Internationale	22/06/2022		♡
Technologies de l'information — Informatique en nuage — Recommandations pour l'utilisation du modèle métrique d'accord de niveau de service (SLA) dans le Cloud	ISO/CEI TR 23951	Internationale	17/09/2024		♡
Titre manque	ISO/CEI 11034	Internationale	20/12/2021		♡



Zoom sur L'IA FRUGALE

Référentiel général de l'IA Frugale

AFNOR SPEC 2310

Juliette FROPIER

Responsable IA

CGDD / ECOLAB

Ministère de la transition
écologique



Juliette FROPIER

*Cheffe de projet IA & Transition écologique
Ministères Écologie Énergie Territoires*



Référentiel général pour l'IA frugale

Une AFNOR Spec pour mesurer et réduire l'impact environnemental de l'IA



SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ISO/CEI 42001



Nathalie BONNIN

Ingénieure développement Délégation Sud et Corse

Intelligence Artificielle

L'AI ACT / LE RIA

Qu'est-ce que c'est ?

- ▷ Règlement européen
- ▷ Application obligatoire et sans transposition
- ▷ Projet final validé par les Etats membres en avril 2024

Qui est concerné ?

- ▷ Fournisseurs, déployeurs, importateurs, distributeurs, fabricants, mandataires
- ▷ Les organismes qui sont établis / situés dans l'UE & lorsque les résultats du SIA sont utilisés dans l'UE

Quand s'applique le texte ?

- ▷ Parution au JOUE Juillet 2024
- ▷ +20j : Entrée en vigueur
- ▷ + 6 mois : arrêt des systèmes d'IA interdits
- ▷ +12 mois : mise en place des obligations sur les IA à usage général
- ▷ +24 mois à +6 ans : mise en conformité en fonction des types et risques



Qu'est-ce qui est concerné ?

- Systèmes d'IA interdits
- Systèmes d'IA à haut risque
- Systèmes d'IA à obligation de transparence
- Modèles d'IA à usage général

Quelles sont les principales exigences ?

- ▷ Gestion par les risques
- ▷ Transparence & information
- ▷ Sécurisation
- ▷ Notification des autorités
- ▷ Contrôle humain
- ▷ Déclaration, évaluation et marquage de conformité, enregistrement

Source

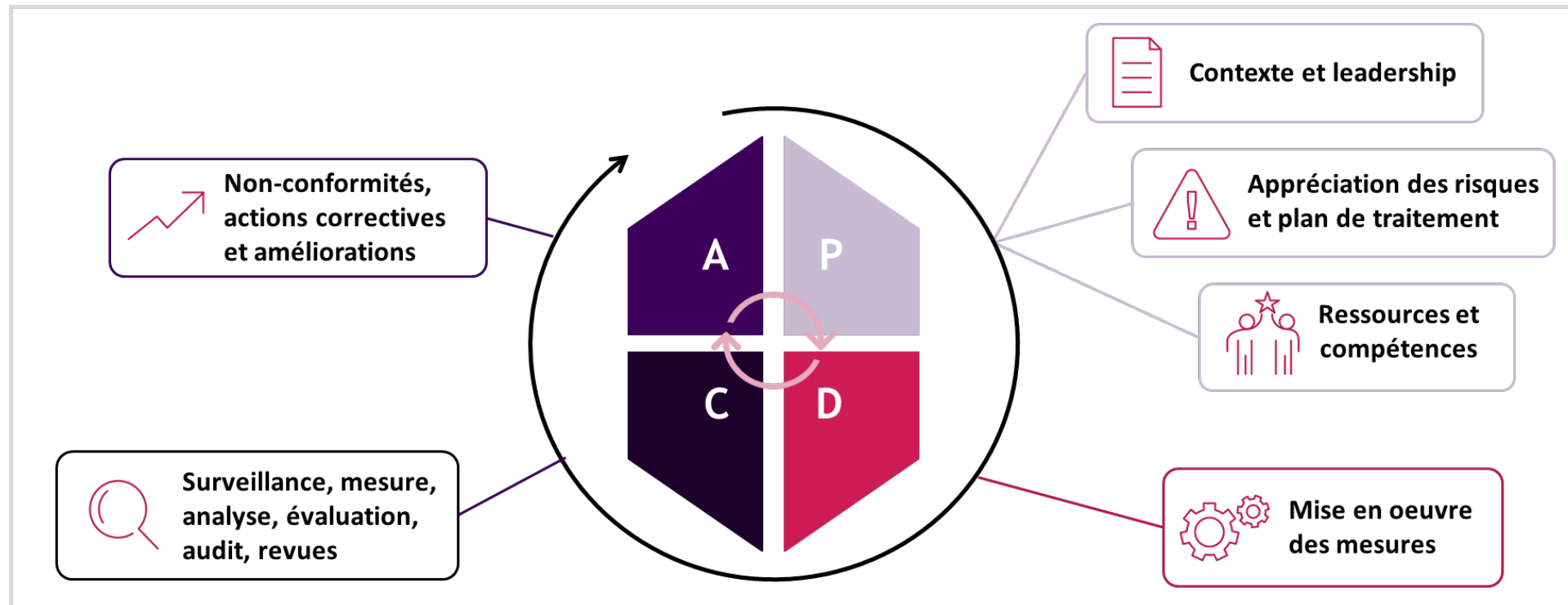
- ▷ <https://artificialintelligenceact.eu/fr/ai-act-explorer/>

L'ISO 42001 pour gérer l'IA

LE SMIA – SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Aider les organisations à remplir leur rôle vis-à-vis de l'IA de manière responsable





L'ISO 42001 pour gérer l'IA

STRUCTURE DE LA NORME

[Information & aide](#)[Exigences](#)

Domaine d'application, références normatives,
termes et définitions

Introduction

4. Contexte de l'organisation
5. Leadership
6 planification
7. Supports
8. Fonctionnement
9. Evaluation de la performance
10. Amélioration

Structure standard d'un
système de management

Liste de mesures sur lesquelles se positionner
(déclaration d'applicabilité comme pour un SMSI)

Annexe A. Mesures

Recommandations de mise en œuvre des mesures
(équivalent de l'ISO 27002 pour un SMSI)

Annexe B. Recommandations de mise en œuvre
Annexe C. Objectifs et sources de risques
Annexe D. Déclinaison pour des secteurs/domaines
spécifiques

Éléments introductifs sur la gestion des risques IA

Vers un Système de Management Intégré



L'ISO 42001 pour gérer l'IA

STRUCTURE DE LA NORME

[Information & aide](#)[Exigences](#)

Domaine d'application, références normatives, termes et définitions

4. Contexte de l'organisation
5. Leadership
6 planification
7. Supports
8. Fonctionnement
9. Evaluation de la performance
10. Amélioration

Annexe A. Mesures

Annexe B. Recommandations de mise en œuvre
Annexe C. Objectifs et sources de risques
Annexe D. Déclinaison pour des secteurs/domaines spécifiques



- Définir son rôle

- Fournisseurs d'IA, producteurs d'IA, clients / utilisateurs d'IA (« déployeur »), partenaires d'IA



- Définir ses objectifs

- Garantie de l'imputabilité, respect environnemental, garantie de l'équité, respect de la vie privée...



- Apprécier les risques pour l'organisation

- ex : image, robustesse, gestion des données, maintenabilité...



- Apprécier les impacts

- Sociétaux, pour les individus (ex : vie privée, équité, environnementaux...)



L'ISO 42001 pour gérer l'IA

STRUCTURE DE LA NORME

[Information & aide](#)[Exigences](#)

Domaine d'application, références normatives,
termes et définitions

4. Contexte de l'organisation
5. Leadership
6 planification
7. Supports
8. Fonctionnement
9. Evaluation de la performance
10. Amélioration

Annexe A. Mesures

Annexe B. Recommandations de mise en œuvre
Annexe C. Objectifs et sources de risques
Annexe D. Déclinaison pour des secteurs/domaines
spécifiques



- Politiques / Organisation / Ressources
- Impacts
- Cycle de vie / Données / Utilisation
- Information des parties intéressées / Relations avec les tiers et clients



- Déclaration d'applicabilité
 - Justifier les inclusions
 - Justifier les exclusions
 - Mesures supplémentaires si nécessaire

L'ISO 42001 pour gérer l'IA

COMPATIBILITÉ AVEC LES AUTRES SYSTÈMES DE MANAGEMENT



Reporting
(type lanceur d'alerte)

Cycle de vie du système

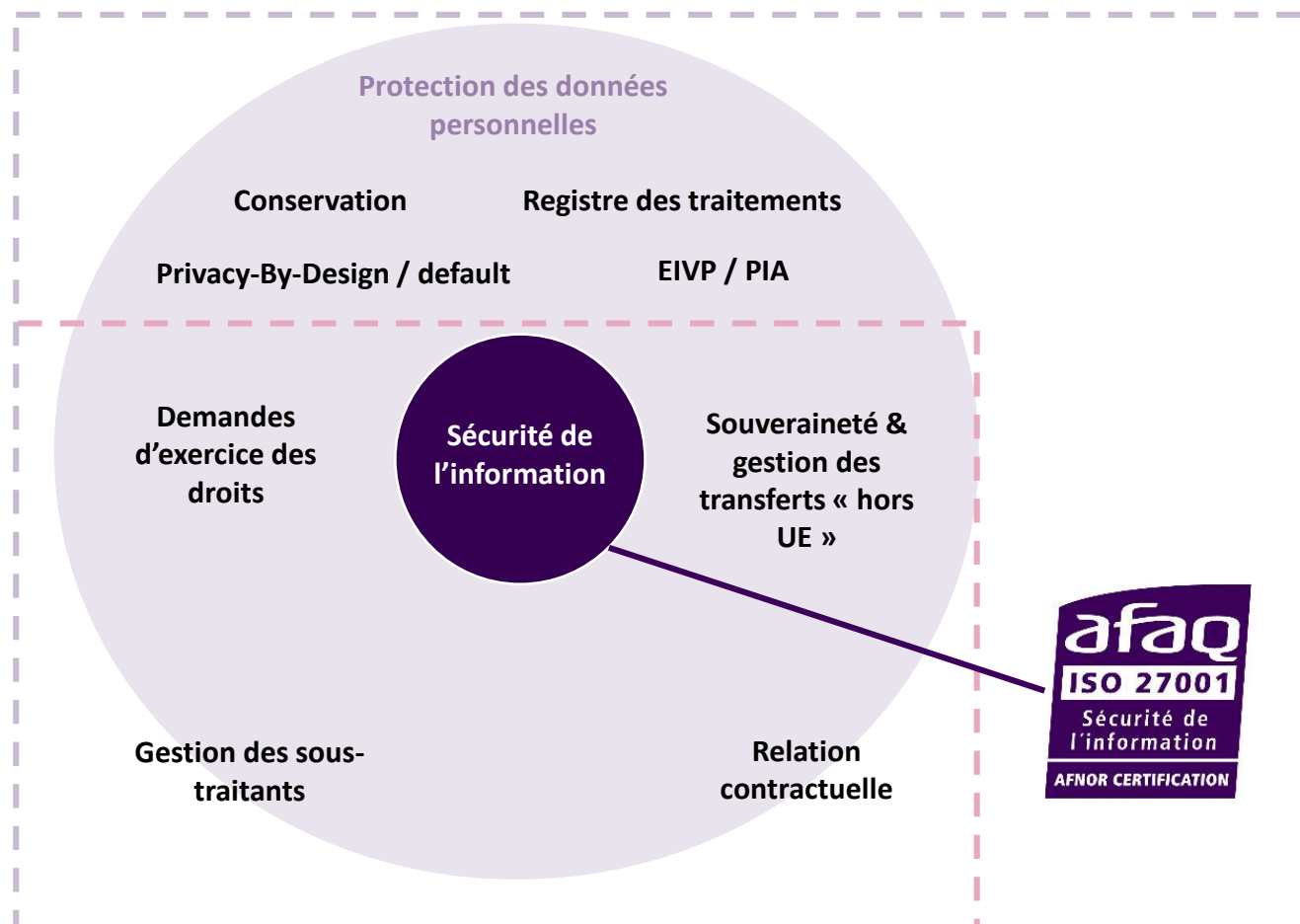
Analyse d'impact sociétale

Développement et
utilisation responsable



Exigences
spécifiques
Santé

ISO 27001 +
exigences
spécifiques au
monde de la
santé



ISO 27001 + mesures
en lien avec les
aspects juridique et
éthique du RGPD





Certification ISO 42001

LE SMIA – SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ISO 42000 CONSTITUE UN GUIDE COMPLET POUR STRUCTURER VOS
INITIATIVES IA ET GÉRER LES RISQUES

Les avantages de la certification

- **Promouvoir** une gouvernance éthique de l'IA pour renforcer la confiance des parties prenantes et garantir une utilisation responsable.
- **Assurer** la traçabilité des décisions des systèmes d'IA.
- **Anticiper et gérer** proactivement les risques liés à l'IA pour réduire les conséquences négatives.
- **Renforcer** la crédibilité en affichant un engagement envers une utilisation réfléchie, éthique et performante de l'IA.

ANIMATION DE 6 CLUBS EXPERTS ENERGIE

CLUB
EXPERT
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE
25

CLUB
EXPERT
NIEVRE
/ YONNE
14

CLUB
ENERGIE
REGION SUD
Marseille
5 entreprises

CLUB
EXPERT
NOUVELLE
AQUITAINE
16

CLUB EXPERT
AURA
(Lyon)
6

CLUB
EXPERT
Centre Val
de Loire
Orléans
7

- **Échanges et partages de bonnes pratiques** : Benchmark des méthodes de management du Système de Management de l'Énergie (SMé), outils innovants, retours d'expérience sur les audits, ...
- **Veille réglementaire** : Un suivi régulier des évolutions législatives et normatives pour vous tenir informés des dernières obligations.
- **Webinaires exclusifs** : Accès privilégié à des sessions dédiées sur des sujets stratégiques tels que la Directive CSRD, la réglementation F-Gaz, ... Les membres peuvent également proposer des thématiques selon leurs besoins.
- **Intervention d'experts** : Possibilité d'inviter des spécialistes sur des sujets clés comme le plan de comptage, les aides financières ou encore les énergies renouvelables (ENR).

Une équipe à votre service



Fabrice FAUROUX
Délégué régional
fabrice.fauroux@afnor.org



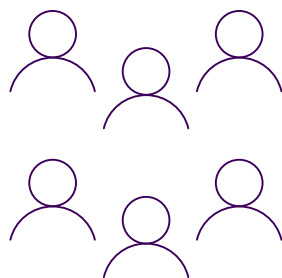
Jennifer RENOARD
Assistante
Auditrice Egalité



Nathalie BONNIN
Ingénieure développement
Tourisme durable et Energie
nathalie.bonnin@afnor.org



Sophie ALBERTO
Ingénieure développement
RSE



Nous contacter...

141, avenue du Prado, Bât. B
13008 Marseille Cedex 08

Tél : 04 96 19 13 00

delegation.marseille@afnor.org



MERCI POUR
VOTRE ÉCOUTE

